

Bureau PNHS du 14 février 2020 9h00

Présents : M. Pauly, Mme Mathieu, Mme Lutgen, M. Krippel, M. Draut

M. Schank présent pour le point 2

Excusé : M. Kozlik

1. Signature du rapport de la réunion du 24 janvier 2020

Rapport signé

2. Affaires de personnel : 1) Paul Nickels : obtention du diplôme de master 2) prolongation de différents contrats de travail (Edith Leiner, Jill Lucas, etc.);

Les 3 contrats sont renouvelés pour un an (avec 3 voix pour). Normalement, M. Nickels aura un CDI l'année suivante.

Mme Leiner pourrait continuer à travailler au Parc à la fin de son second CDD, pour une idée de projet intitulée « Wann d'Sauer schwätze kéint ». (donner des informations et montrer des photos in situ sur la Sûre et sur le Lac).

Mme Mathieu dit que dans les prévisions budgétaires de l'année 2021 pour le MEA, on pourrait prévoir un tel projet.

3. Avenant convention culture

Avenant signé.

4. Projet « Natur(park) genéissen » (Dossier pour Fonds de l'Environnement)

Mme Mathieu fait plusieurs remarques qui seront encore intégrées dans le dossier de demande.

5. Projet Natur Bewegung Entwécklung

Le bureau est d'avis que le projet de M. Clees est trop cher. Le PNHS essaiera d'organiser des activités pour jeunes (12+) ensemble avec d'autres prestataires (SNK, auberge de jeunesse, etc). Une collaboration ponctuelle avec M. Clees reste possible.

6. Participation à Springbreak (anciennement Fréijoersfoire)

Vu l'engagement du PNHS à la même date sur le marché Lëtzt'golocal, il n'ira pas à la Springbreak.-

7. Suivi réunion Stauséimangement avec Mme Dieschbourg et M. Bausch

Les conceptions par rapport au groupe devant mener les discussions divergent (composition et lead « Stausee-Beirat »). M. Richarz devra faire une proposition plus détaillée de sa proposition, qui sera discutée au bureau du PNHS. Au moins une réunion tous les 6 mois au niveau politique/ décisionnel est requise.

8. Divers

- Demander une entrevue entre les bureaux PNH et Sebes (selon convention)
- Demande de la part des représentants étatiques du comité/bureau du PNHS de pouvoir bénéficier des jetons/indemnités.

Mme Lutgen dit qu'une délibération a été prise lors de la création du PNHS dans laquelle les représentants de l'Etat ont renoncé aux indemnités. M. Draut dit que la législation communale prévoit que toutes les personnes du conseil/ comité ont droit à ces indemnités. Mme Lutgen et M. Draut feront des recherches pour le bureau suivant (statuts, loi, etc).

-Vérification du calendrier :

-28 février : ok pour Mme Mathieu (~~sera accompagnée de sa fille enfant~~)

-20 mars : ajoute d'une nouvelle date bureau

-27 mars : réunion des 3 parcs (au ministère), pas de bureau PNHS

-Le Bureau décide d'offrir 3 corbeilles d'une valeur de 50€ à la commission des jeunes de la Commune de Boulaide en vue de leur soirée « quiz ».

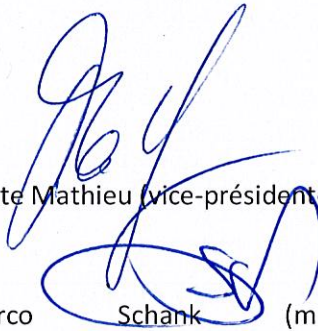
- Participation de Mme Anita Lanners à la Coopérative régionale d'énergie : le Bureau est d'accord que le siège social soit la Maison du Parc. Le Bureau est d'avis que Mme Lanners ne devrait pas être membre fondateur de la coopérative, étant donné qu'il pourrait y avoir des conflits d'intérêt. Elle pourra acheter des parts comme membre normal.

-M. Krippel dit qu'il aura probablement droit à des jetons pour les réunions de l'Observatoire de l'Environnement.



Charles Pauly (président)

Thierry Kozlik (membre)
(excusé)



Liette Mathieu (vice-présidente)

Marco Schank (membre)